

PLUi de Gattières : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 29 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Gattières (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 4 mars 2026. Il délimite 89 zones, dont 38 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 29 avril 2026.

- Le PLUi de Gattières s'applique dans sa version du 4 mars 2026 ; nous publions 57 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 89 zones : 38 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 11 agricoles (A) et 36 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Gattières occupe le rang 20 par le nombre de zones délimitées : 38 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 193 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Gattières depuis 2013, pour 411 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	89 zones
Zones urbaines (U)	38 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	11 zones
Zones naturelles (N)	36 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI METROPOLE NICE COTE D'AZUR
Version du	4 mars 2026
Partition GPU	DU_200030195
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200030195/3c792b42afaf0c73febbebdf156b50f/200030195_reglement_20250711.pdf
Règles extraites	57 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Gattières

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	13 juillet 2026
Motivation de la décision	Le mouvement de terrain est d'origine naturelle et présente une intensité anormale au regard de ses caractéristiques : quantité de matériaux mobilisés ou déplacés et risque d'évolution anormaux.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/gattieres-06064>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Gattières : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE LE

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054245373>

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt
21 reconnaissances

15 mars 2026

Mouvement de Terrain

3 plans

Feu de forêt, Inondation, Mouvement de terrain

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UAb, UBc, UBg, UFa1, UFb1, UFb2, UFb3, UFb5, UFb8, UFc1, UFc2, UPj, UZa3, UZa5
1A0a, 2A0

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

06064

06510

Métropole Nice Côte d'Azur

Alpes-Maritimes

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

89 zones

89 zones

89 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Jeannet (1,8 km)

Carros (2,0 km)

Colomars (4,5 km)

Le Broc (5,1 km)

Castagniers (5,5 km)

La Gaude (5,7 km)

Saint-Martin-du-Var (6,0 km)

Aspremont (6,1 km)

Vence (6,5 km)

Saint-Blaise (6,9 km)

La Roquette-sur-Var (7,8 km)

Falicon (8,1 km)

Gilette (8,3 km)

93 zones

84 zones

79 zones

61 zones

82 zones

106 zones

41 zones

56 zones

98 zones

62 zones

50 zones

30 zones

37 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/gattieres-06064>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Gattières : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Tourrette-Levens (8,9 km)	64 zones
Saint-Laurent-du-Var (9,2 km)	100 zones
Saint-André-de-la-Roche (10,0 km)	89 zones
Nice (10,0 km)	576 zones
Bonson (10,3 km)	20 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/gattieres-06064>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.